

Bruxelles, le 9 mars 1955.

Direction  
du Service Commercial  
BUREAU 61-12  
Section 14.  
Tél. 3667  
N° 4.10.15

## AVIS N° 18 C.

Code : 666.13 + 11.7 + 111.20.

### VOYAGEURS ET BAGAGES. AUTOBUS DE SUBSTITUTION.

#### I. — LIGNE 15 MOL — HAMONT.

Les modifications ci-après sont apportées au service d'autobus sous rubrique.

La section Volkshuis -- Balen Vierhoek n'est plus desservie, mais un nouvel itinéraire relie Volkshuis à Balen Fabrieken en desservant les nouveaux points « Café n° 30A » — « Chapelle » et « Stade de Football ».

En annexe 1 la liste modifiée et complétée des arrêts « autobus » ainsi que les points tarifés « chemin de fer » correspondants.

#### II. — LIGNE 48 B — St-VITH — GOUVY.

A partir du 21 mars 1955, l'arrêt « Carrefour vers Diekirch » sera supprimé et les prescriptions tarifaires reprises aux Avis 24 C et 108 C de 1954 concernant cet arrêt deviennent donc sans objet.

D'autre part, il a été décidé de créer un nouvel arrêt situé à 500 mètres du « Carrefour vers Diekirch » dans la direction de Gouvy et dénommé « Maison Peters ».

Cet arrêt est situé sur une extension à notre réseau de substitution et est donc soumis à toutes les prescriptions particulières au régime des extensions.

Les distances à prendre en considération tant pour la taxation des billets que des abonnements sont :

de Maison Peters

à Beho : .....	2 km.
à Deyfeldt : .....	3 km.
à Ourthe Café des Sports et Maison Lemaire : ...	5 km.
à Gouvy : .....	7 km.

Le tarif de la ligne sera réédité en tenant compte de ces modifications.

### III. — LIGNE 154A. — NAMUR — DINANT.

La présente instruction annule et remplace la partie de l'Avis 108 C du 28-11-1954 concernant la ligne sous rubrique, mise en service le 6 décembre 1954, et qui se substitue à certaines heures aux trains supprimés sur la ligne 154.

Le service d'autobus de substitution est maintenu mais le receveur, muni jusqu'ici de bulletins de régularisation, sera dorénavant pourvu de billets d'autobus du type universel portant le numéro de la ligne 154.

L'annexe 2. donne la liste des arrêts « autobus » avec leur assimilation aux gares et points d'arrêts « chemin de fer » ainsi que la nouvelle numérotation des arrêts tarifés.

L'annexe 3 donne le schéma à jour du service.

Les dispositions de l'Avis 6 C du 20-1-1954 (consigne de tarification des services d'autobus de substitution) sont applicables à ce service.

Toutes les gares de la ligne restant ouvertes au trafic voyageurs, rien n'est modifié à la délivrance des billets et des abonnements utilisables à la fois sur la ligne ferrée et entre les points correspondants de la ligne autobus.

En attendant une nouvelle impression, le tarif actuel de la ligne sera complété par l'indication manuscrite de la numérotation des arrêts tarifés.

L'Inspecteur en Chef, Adjoint,

VAN CAUWENBERGE

**LIGNE 15A.**

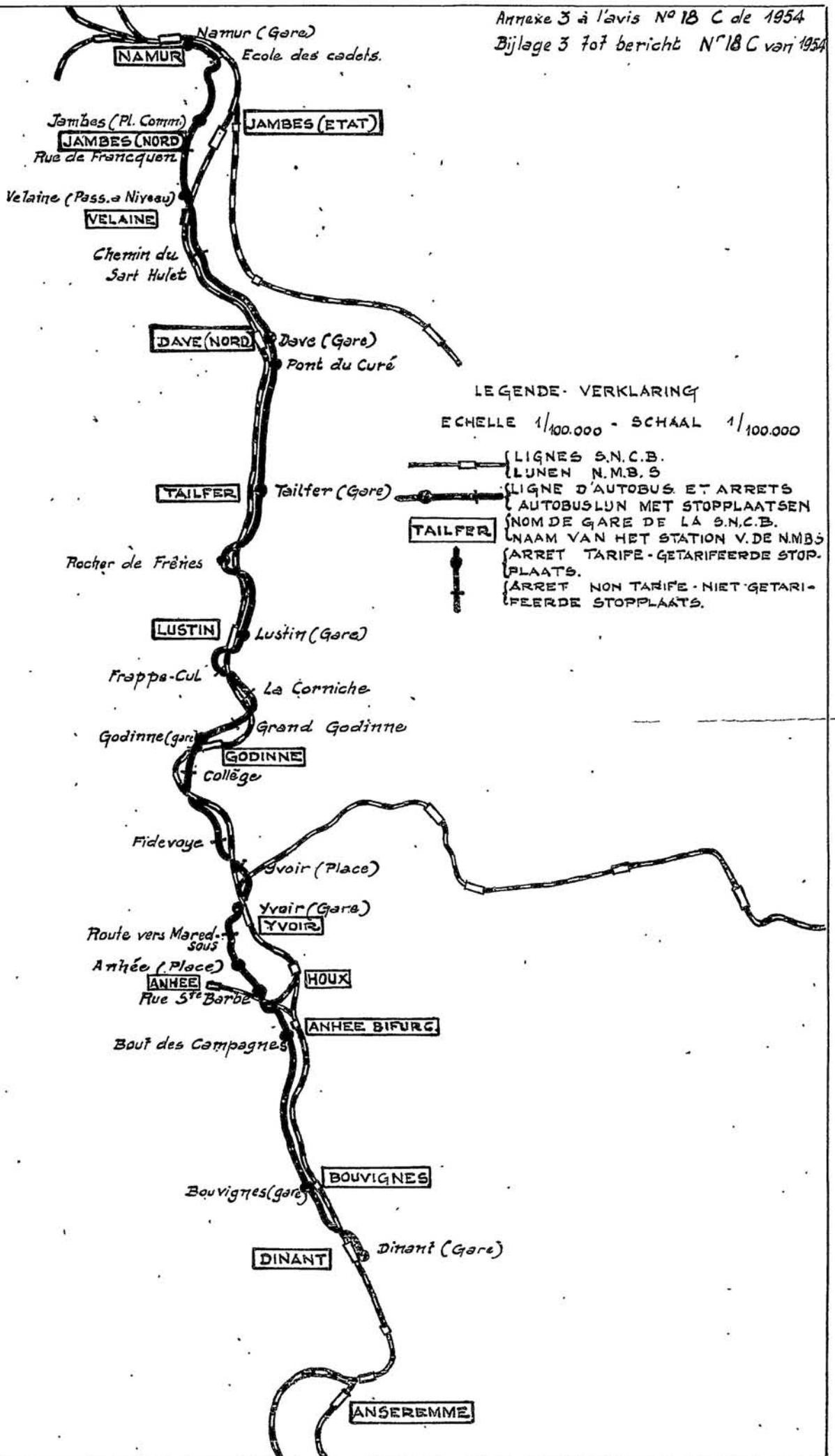
<b>ARRETS « AUTOBUS »</b>	<b>Points tarifés C. F. correspondants</b>	<b>Chiffre</b>
HAMONT (GARE, GENDARMERIE, BOSSTRAAT)	Hamont	3
VERKENSBOS	—	4
ACHEL QUATRE BRAS Café Van Veggel Klein Brussel	Lille St-Hubert	5
NEERPELT (VILLAGE, GARE) Barreel Brebels	Neerpelt	7
OVERPELT (MONUMENT, Boulev. ASTRID)	Overpelt (Village)	8
Café St-Anneke OVERPELT USINES (GARE) Kruiskiezel	Overpelt (Usines)	19
SLACHTHUIS	—	20
LOMMEL (EGLISE, VILLAGE) Petite Chapelle	Lommel	23
LOMMEL (GARE)	Lommel	24
Houtmolen Café Stop Café Loncke		
OVERPELT USINES Grote Barrier Leukenstraat	Overpelt (Usines)	21
ACHTER OP LUTTLOMMEL Café Vandenboer Lutlommel Boulevard Léopold	—	22
LOMMEL (EGLISE, VILLAGE) Donkerstraat Dode Ven Heidebloem	Lommel	23
LOMMEL FABRIQUES Kiezel Café Imanis	Lommel (Usines)	25
BANKEI (CAFE HENS)	Balen (Usines)	26
Rauw Sportcafé		
KRUISBAAN Zilverstrand Simonisbrug	Balen Wezel	27
GINDERBUITEN Route sur Sluis Barreel	Gompel	28
MOL (CREMERIE RUBENS, GARE, PLACE VAN EETVELDE)	Mol	34

## LIGNE 15A.

ARRETS « AUTOBUS »	Points tarifés C. F. correspondants	Chiffre
Usine de Coton BALÈN USINES	Balen (Usines)	29
Wezel Sport Zwarte Dreëf BALÈN VIERHOEK GOMPEL CASINO Gompel Eglise Barreel MOL (CREMERIE RUBENS, GARE, PLACE VAN EETVELDE)	Balen Wezel Gompel  Mol	- 30 31 34
Stade de Football Chapelle CAFÉ N° 30A Volkshuis BALÈN MARCHE Barreel ROUTE SUR ROSSELAAR Gesticht MOL (CREMERIE RUBENS, GARE, PLACE VAN EETVELDE)	Balen Wezel Balen Nete  Mol	30 32 33 34

# LIGNE 154A. Namur - Dinant

Annexe 3 à l'avis N° 18 C de 1954  
 Bijlage 3 tot bericht N° 18 C van 1954



## LEGENDE - VERKLARING

ECHELLE 1/100.000 - SCHAAL 1/100.000

- LIGNES S.N.C.B.
- LIGNEN N.M.B.S.
- LIGNE D'AUTOBUS ET ARRETS
- AUTOBUSLUN MET STOPPLAATSEN
- NOM DE GARE DE LA S.N.C.B.
- NAAM VAN HET STATION V. DE N.M.B.S.
- ARRET TARIFE - GETARIFEERDE STOPPLAATS.
- ARRET NON TARIFE - NIET GETARIFEERDE STOPPLAATS.

Arrêts "autobus" (1)	Gare "chemin de fer" correspondante	Numérotation des arrêts tarifés.
NAMUR (GARE) Ecole des Cadets	Namur	1
JAMBES (PLACE COMMUNALE) Rue de Francquen	Jambes (Nord)	2
VELAINE (PASSAGE A NIVEAU) Chemin du Sart Hulet	Velaine	3
DAVE (GARE) }	{ Dave (Nord)	4
PONT DU CURE )	{	4
TAILFER (GARE)	Tailfer	5
ROCHER DE FRENES	Rocher de Frenes	6
JUSTIN	Justin	7
Frappe-Cul	-	
La Corniche	-	
Grand Godinne	-	
GODINNE (GARE)	Godinne	8
Collège	-	
Fidevoye	-	
Place	-	
YVOIR (GARE) Route vers Maredsous	Yvoir	9
ANHEE (PLACE) }	{ Anhée (2)	10
}	{ Houx (2)	
RUE Ste BARBE	Houx	11
BOUT DES CAMPAGNES	Anhée (Bifurcation)	12
BOUVIGNES (GARE)	Bouvignes	13
DINANT (GARE)	Dinant	14

(1) en retrait les arrêts intermédiaires non tarifés.

(2) dans les relations avec les points situés dans la direction de Dinant, assimilation à Anhée. Dans les autres relations, assimilation à Houx.